

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 1 de 8

1. Identification**Identificateur de produit**

GLYKOSOL N

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Divers

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: pro Kühltsole GmbH
Rue: Am Langen Graben 37
Lieu: D-52353 Düren
Téléphone: +49 2421 59196-0 Téléfax: +49 2421 59196-10
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

Notrufnummer INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

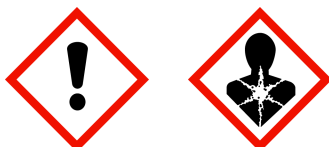
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Éliminer le contenu/contenant selon les prescriptions locales/régionales/nationales/internationales.

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 2 de 8

Conseils supplémentaires

Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 (SGH).

Autres dangers

Conformément à la réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH) ce produit n'est pas considéré comme PBT ou vPvB.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange composé des substances citées ci-après avec additifs non dangereux

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
107-21-1	éthylène-glycol	95 - < 100 %

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin. Les symptômes d'intoxication peuvent eux aussi n'apparaître qu'après quelques heures, une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire: monoxyde et dioxyde de carbone Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue. Des vapeurs peuvent former un mélange

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 3 de 8

explosif avec l'air.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Rabattre les gaz/vapeurs échappant par pulvérisation d'eau.

Information supplémentaire

Collecter l'eau d'extinction contaminée. Empêcher le rejet dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Veuillez à assurer une aération suffisante. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Information supplémentaire

Eviter la formation d'aérosol. Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Conservé dans un endroit sec.

Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Contrôles de l'exposition**

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 4 de 8



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374).

Matières appropriées pour un contact prolongé, direct (recommandation: Indice de protection 6, correspondant au temps de perméation (durée d'utilisation) > 480 minutes d'après NE 374) : caoutchouc nitrile / Latex-Nitrile-NBR (0,35 mm), caoutchouc butyle – butyle (0,5 mm).

Respecter les instructions données par le fabricant de gants de protection pour connaître les données de dégradation, de pénétration et de la perméation ainsi que les conditions d'utilisation particulières sur le lieu de travail en ce qui concerne les agressions physiques et mécaniques ainsi que la durée d'exposition.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Jaune, limpide
Odeur:	Inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	8 - 10

Modification d'état

Point de fusion:	env. - 30 °C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition:	190 °C
Point de sublimation:	Donnée non disponible.
Point de ramollissement:	Donnée non disponible.
Point d'éclair:	116 °C
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Donnée non disponible.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 5 de 8

Limite inférieure d'explosibilité: 3,2 vol. %
 Limite supérieure d'explosibilité: 15,3 vol. %
 Température d'inflammation: 410 °C

Température d'auto-inflammation

solide: Donnée non disponible.

Température de décomposition: Donnée non disponible.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas auto-inflammable.

Tension de vapeur: 0,1 hPa
(à 20 °C)Densité (à 20 °C): 1,125 g/cm³Hydrosolubilité: Complètement miscible
(à 20 °C)**Solubilité dans d'autres solvants**

Donnée non disponible.

Coefficient de partage: Donnée non disponible.

Viscosité dynamique: Donnée non disponible.

Viscosité cinématique: Donnée non disponible.

Durée d'écoulement: Donnée non disponible.

Densité de vapeur: Donnée non disponible.

Teneur en solvant: 95,00 %

Autres données

Donnée non disponible.

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

Matériaux incompatibles

Des oxydants puissants, Bases.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
107-21-1	éthylène-glycol					
	par voie orale	DL50 mg/kg	5840	Rat		
	dermique	DL50 mg/kg	9530	Lapin		

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 6 de 8

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (éthylène-glycol)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Donnée non disponible.

Persistance et dégradation

De facile désintégration biologique.

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

Autres effets nocifs

non déterminé.

Information supplémentaire

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas éliminer avec les déchets ménagers. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Le code spécifique de déchets doit être déterminé en accord avec l'entreprise de traitement de déchets en charge / le fabricant / les autorités compétentes.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Produit de nettoyage: L'eau

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Appellation réglementaire:**

non réglementé

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 7 de 8

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

Tous les composants sont sur la LIS.

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

Ethylène glycol : (max. 100%)

Classification SIMDUT

SIMDUT: D1B & D2A

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.



16. Autres informations

Modifications

Update 2018

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le SGH

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul

GLYKOSOL N

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0003

Page 8 de 8

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)